



LE SE-UNSA INTERPELLE LE MINISTERE SUR L'AVENIR DES SEGPA

A sa demande, le SE-UNSA a été reçu début septembre au ministère. A l'ordre du jour, la préparation d'une nouvelle circulaire sur la mise en œuvre des enseignements généraux et professionnels adaptés. Nous avons interpellé le ministère sur les points suivants :

1 Les modalités de recrutement des élèves de SEGPA (notamment l'articulation entre la commission d'orientation (CDOEA) et la MDPH).

2 Le suivi et l'accueil des élèves à l'issue de la SEGPA.

3 La place de l'enseignement professionnel adapté

4 L'organisation de enseignements dans le contexte du socle commun et des nouvelles grilles horaires

5 La question des personnels (formations, missions, conditions de travail...)

-Le groupe de travail ministériel qui travaille sur le nouveau projet de textes SEGPA a d'ores et déjà défini 5 champs professionnels pour les élèves avec des CAP accessibles : habitat, hygiène et alimentation, espace rural, vente et distribution, et production industrielle

-Machines dangereuses : le ministère annonce qu'un nouveau décret du ministère du travail est en cours de publication. Le seul champ professionnel qui serait impacté par le nouveau décret sur l'utilisation des machines dangereuses concerne le champ « production industrielle »

-Le MEN a rappelé que l'enseignement général en SEGPA a pour objectif une progression dans l'acquisition du socle commun. Le MEN envisage une rénovation du CFG pour 2009

-Le MEN évoquant, dans les moyens, l'utilisation des TICE, le SE-UNSA souligne la spécificité du public d'élèves et la nécessité d'une approche concrète des TICE dans les apprentissages.

✓ Le SE-UNSA a rappelé l'importance d'une pratique préprofessionnelle porteuse de motivation et support d'acquisition de compétences favorables à la réussite des élèves de SEGPA dans leur cursus scolaire

✓ Le SE-UNSA a rappelé aussi l'importance de l'individualisation des parcours et son inscription dans un livret de compétences et la nécessité d'accompagner le jeune de SEGPA pour l'aider à construire un projet professionnel

✓ Le SE-UNSA a demandé que soient prévus les moyens pour accompagner l'application de ces modifications sur le terrain pour les élèves et les personnels

✓ Le SE-UNSA a obtenu que la future circulaire sur la mise en œuvre des enseignements généraux et professionnels adaptés comporte un volet important relatif au pilotage par les recteurs du suivi de la rénovation

✓ Le SE-UNSA a rappelé son exigence d'enseignants formés pour dispenser les enseignements généraux et professionnels adaptés :

- pérennisation de départs en stage long pour les PE (2CA-SH)
- développement des formations spécialisées pour les enseignants du second degré (2 CA-SH)
- Modules de formations inscrits dans les plans académiques de formation.

✓ S'agissant des PLP affectés en SEGPA, nous avons insisté sur la garantie qu'ils apportent dans l'approche et la pratique préprofessionnelles

✓ Nous avons témoigné du malaise des PLP de SEGPA qui s'interrogent, au regard de l'évolution des textes, sur l'avenir de leurs missions. Le SE-UNSA a demandé que l'administration prévoie pour les enseignants un accompagnement pédagogique aux orientations nouvelles.